



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ
ET DES RECRUTEMENTS

Bureau des concours et examens professionnels

SAEG - Concours externe : épreuve n°4 de 2^{ème} langue obligatoire

« Épreuve consistant en des réponses courtes, rédigées dans la langue choisie au moment de l'inscription, à des questions libellées dans cette même langue, à partir d'un dossier composé dans cette même langue permettant d'apprécier les connaissances linguistiques et l'aptitude à formuler des réponses complexes sur les sujets d'actualité. »

D'une durée de 3 heures et assortie d'un coefficient 3, cette épreuve d'admissibilité est composée de trois questions à réponse courte (QRC) libellées dans la langue choisie au moment de l'inscription qui appellent des réponses rédigées dans la même langue. Pour appuyer sa réflexion, le candidat dispose d'un dossier de 10 pages au plus, composé de plusieurs documents dans la langue de composition permettant d'apprécier les connaissances linguistiques sur les thèmes économiques, culturels, sociaux d'actualité et l'aptitude à formuler des réponses complexes.

L'épreuve de questions à réponses courtes consiste à traiter de manière concise de sujets transversaux et vérifier la capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances avec pertinence. Cette épreuve doit être abordée dans une perspective interdisciplinaire, en considérant les aspects économiques, culturels, sociaux et politiques. Elle vise à vérifier les connaissances acquises par les candidats dans plusieurs disciplines connexes ainsi que leur capacité à mobiliser ces connaissances avec pertinence, le cas échéant en croisant les perspectives.

Chaque question posée peut être accompagnée d'un ou de plusieurs documents à expliquer et commenter. Leur lecture rigoureuse et leur analyse doivent être mises au service de la réflexion personnelle des candidats en vue de traiter la question posée. Un même document peut servir de support à plusieurs questions. Outre la maîtrise des connaissances, la formulation d'un diagnostic clair et synthétique, et le cas échéant de quelques orientations argumentées sera valorisée, de même que l'adoption d'un raisonnement structuré et cohérent.

L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé pour cette épreuve.

Langues proposées : allemand, espagnol, italien, portugais.

Il n'y a pas de programme pour cette épreuve.

Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.